

Lettre ouverte

Lévis, le 1er février 2023

Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux

Grandes attentes des organismes communautaires en vue du budget 2023

Monsieur le Ministre,

Le 18 janvier dernier, votre gouvernement annonçait une hausse du salaire minimum de 1\$ de l'heure. Cette augmentation est importante et nous la saluons. En revanche, à l'heure actuelle, le taux horaire de 15,25\$ reste nettement insuffisant pour sortir de la pauvreté et vivre dignement. En 2022, avec une moyenne annuelle de l'IPC de 6,7%, une hausse de 11% de la facture d'épicerie et de 9,1% du prix du loyer sur l'ensemble du Québec, l'augmentation de 7% du salaire minimum n'est pas à la hauteur des besoins. Dans un contexte de crise économique, les problèmes de santé et de précarité des populations vulnérables risquent de s'aggraver et nous sommes fortement inquiets de cette situation. Car en plus de cette insécurité accentuée, le soutien communautaire qui leur est offert risque lui aussi de s'effriter.

Au quotidien, et particulièrement dans les situations de crise, les organismes communautaires autonomes font montre de créativité pour répondre aux besoins des populations vulnérables. Mais leurs budgets sont insuffisants et la créativité ne suffit plus. Le manque de soutien de votre gouvernement entrave le travail des 3 400 organismes communautaires autonomes financés au Programme de soutien des organismes communautaires (PSOC). D'année en année, les organismes doivent jongler avec des ressources financières insuffisantes, qui limitent tout développement et ne permettent pas d'offrir des conditions de travail décentes à leur personnel. Les équipes de travail sont à bout de souffle et précarisées.

Il est donc plus qu'urgent d'investir significativement dans l'enveloppe de soutien à la mission (PSOC) avant que la situation ne se détériore davantage. Il faut que de réels investissements soient faits, et le rehaussement de 3 millions \$ que vous avez prévu pour 2023 au PSOC à la mission est nettement insuffisant. La contribution des organismes communautaires à la société doit être reconnue par un soutien financier adéquat. Nous nous joignons à la CTROC, et aux 3 400 organismes communautaires autonomes qui vous demandent de corriger le tir. Merci de porter nos demandes et d'injecter des fonds supplémentaires importants, des fonds qui permettront à tous les organismes de faire face à la pénurie de personnel, à l'augmentation de l'inflation et aux besoins croissants de la population.

Monsieur Carmant, la balle est dans votre camp. Il y a 3 400 groupes qui surveilleront de près le prochain dépôt du budget avec l'espoir d'être enfin entendus.

Benoît Larocque, président
Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires

Murielle Létourneau, directrice
Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches

-30-

Renseignements : vincent.lagace@ctroc.org

Vincent Lagacé, 514-562-3349

Agent de communication, CTROC